

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Olivier Paccaud : *La nature et nous.* — Bibliographie.

Partie pédagogique

LA NATURE ET NOUS

« Jusqu'ici, la nature était l'extérieur, tout le reste, le vide immense et inépuisable autour de l'organisation humaine. Elle subsistait grâce à notre impuissance... A mesure que le monde se rétrécit, que son organisation devient plus rigoureuse, la nature doit être comprise dans l'organisation humaine, le besoin doit en être rendu conscient, elle doit être volontairement préservée. »

Robert Hainard

De plus en plus, on vante les bienfaits de la nature. Malheureusement, pour beaucoup d'entre nous, et même pour ceux qui auraient le pouvoir d'agir efficacement pour sa conservation, le mot « nature » exprime quelque chose de très vague.

Les promenades publiques, la banlieue bien ordonnée et clôturée, les terrains vagues, les champs et les vergers, alignés et bien cultivés, ce n'est pas la nature dans sa plénitude. Mais un coin de forêt sauvage, une tourbière inexploitée, un marécage plein de vie secrète, une prairie alpine, une roselière impénétrable... voilà la nature sauvage !

Nous encourageons en classe la bonté envers les animaux, le nourrissage des oiseaux en hiver, la pose de nichoirs, le respect de la propriété des sites ; dans notre pays on ne déniche presque plus les oiseaux, et l'on est redevable de ce résultat autant à l'école qu'à la loi. Mais l'école n'aura pas fait la moitié de sa tâche dans ce domaine tant que nos enfants n'auront pas compris qu'un beau coin de nature sauvage est sacré, que c'est une relique du passé de notre terre, qu'il doit être traité avec autant de respect qu'une ruine médiévale ou une façade de la Renaissance. Il est sacrilège de supprimer une beauté naturelle, même modeste, sans nécessité absolue, ou de la dégrader, par insouciance, négligence ou besoin vain d'ordonnance et d'alignement.

Si l'on veut conserver chez nous un peu de nature sauvage avec sa flore et sa faune, nous devons donner à nos élèves le sentiment de sa signification et de sa grandeur.

On n'apprécie et ne comprend pas toujours une belle musique ou une belle œuvre d'art sans préparation et sans explications, sans entraînement. Il en est de même des vraies beautés naturelles. Il est plus facile à nos enfants de s'extasier devant une belle construction de la technique moderne que devant une tourbière jurassienne, un marécage presque im-pénétrable ou les arbres tordus d'une forêt montagnarde. Mais quelle richesse pour ceux qui en ont appris la beauté et vibrent à la découverte de leur vie secrète ! Si nous savons rendre nos élèves sensibles à ces beautés-là, nous aurons donné à plusieurs d'entre eux une source de bonheur pour leur vie entière.

Qu'est-ce que la nature ?

Pendant des siècles, la nature sauvage encerclait de toutes parts les exploitations humaines et tendait sans cesse à les absorber à nouveau. Actuellement, en Europe et dans la plupart des régions du Globe, la nature sauvage ne subsiste que par lambeaux, dont le nombre et l'étendue diminuent sans cesse. En nos pays très civilisés, en plaine particulièrement, les sites vraiment naturels sont devenus rares à tel point qu'ils auront bientôt tous disparu si l'on ne réagit pas. Car il ne s'agit pas seulement de protéger des beautés naturelles mises en évidence par le tourisme, mais aussi des sites dont la renommée ne dépasse guère le cadre local ou régional.

Bien que les sites à protéger soient essentiellement ceux que l'homme n'a pas ou très peu modifiés, il ne faut point oublier de beaux endroits que l'activité humaine a créés, volontairement ou non, et qui sont de magnifiques buts de promenade et d'étude, aussi bien que d'utiles réserves de flore et de faune.

Esquisse d'un inventaire de nos richesses naturelles

Dans les campagnes

Il n'y a pas si longtemps, la campagne était encore pleine de jolis endroits où l'influence humaine s'était à peine marquée : bords pittoresques du ruisseau alignant ses frênes à travers champs, fouillis de broussailles au « chintre » d'un labour, petit marais au creux d'un vallon, bosquet de pins sur un crêt ensoleillé. D'autres, résultat de la volonté et du travail du paysan, ne manquaient pas de ressembler beaucoup à la nature spontanée : haies touffues, lignes de buissons le long du chemin, carrière abandonnée aussi variée de relief que de végétation... Gardons-nous d'oublier les arbres clairsemés à travers champs, lieux de nichée de tout un peuple d'oiseaux, qui ne peuvent se maintenir dans les campagnes nues. Combien de ces beaux vieux arbres donnaient à un coin de campagne une « personnalité » et une beauté maintenant perdues !

On trouve de moins en moins, près des villages, ces coins charmants, petites réserves de vie sauvage, lieux tout trouvés pour des leçons d'observation, des promenades familiales, des expéditions aventureuses, riches

de découvertes. Pendant la dernière guerre, l'application du plan Wahlen, trop souvent maladroite et outrancière, a fait disparaître beaucoup de sites naturels, même parmi les plus beaux du pays, par exemple le marais de Wauwil dans le canton de Lucerne. Un peu partout de beaux paysages ont été banalisés sans profit réel pour l'économie du pays, dans le seul but d'arriver au total de superficie à mettre en culture. Pris de la maladie d'un certain ordre, et d'un certain alignement, plus encore que de la volonté de tirer profit de tout, on ne tolère plus guère ces coins abandonnés. Toute raison est bonne pour les sacrifier, même s'il n'y a de profit réel pour personne. Les derniers qui restent sont à la merci de prochaines recherches d'occasions de travail.

Pour que la destruction inutile cesse, il faut que la nécessité de ces lieux et leur richesse soient mises en évidence ; il faut que les villageois et leurs autorités soient rendus conscients des beautés dont ils ont la garde. Si leurs enfants leur en vantent les trésors cachés, leur narrent les découvertes que la classe y a faites, ils réfléchiront peut-être avant d'arracher, de niveler et de canaliser.

Si les maîtres d'école, qui ont souvent leur mot à dire dans les affaires communales, interviennent avec conviction et vigueur, des destructions regrettables pourront être évitées. On pourrait, par exemple, dresser l'inventaire des coins de nature sauvage subsistant dans la commune. Ce serait un moyen de les faire connaître et apprécier.

Les forêts

Aménagées actuellement avec beaucoup de savoir-faire et de bon sens par des ingénieurs forestiers bien préparés, très au courant des exigences de la biologie et de la sociologie végétales, nos forêts restent et redeviennent de magnifiques milieux naturels à la flore variée et à la faune parfois très riche. Elles sont de magnifiques refuges de vie sauvage, des buts de promenades et de recherches d'une très grande valeur.

Il faut espérer seulement que tous ceux qui jouissent de nos belles forêts les respectent davantage que ce n'est le cas actuellement. C'est en effet l'inconséquence, la négligence et l'irrespect (pour ne pas dire l'imbécillité !) de certains promeneurs et « cueilleurs », de certains écoliers, qui dégradent le plus nos forêts et compromettent même parfois leur régénération.

Ce serait un désastre si les forestiers se voyaient contraints d'interdire l'accès de certaines d'entre elles au public et aux classes.

Les eaux, lacs, rivières, marais, étangs

S'il est vrai que l'homme doit lutter contre l'eau, qui peut menacer de manière terrible ses biens et son existence, il est certain que l'on a très souvent supprimé des milieux naturels, où l'eau était reine, sans nécessité aucune et même souvent sans grand profit pour personne.

Les lacs

Les rivages naturels de nos lacs, du Léman surtout, ont presque partout disparu : des digues, des murs, des quais ont remplacé les rose-

lières, les forêts au sol marécageux ; les plages de sable et de galets sont devenues si rares qu'elles sont toutes envahies par les baigneurs et ne peuvent plus servir de refuge ou en tout cas pas de site de nidification pour des oiseaux d'eau. Ainsi, l'avifaune lacustre est très clairsemée au printemps et en été, concentrée seulement dans les rares lieux où les oiseaux peuvent cacher leurs nids. Il est de toute nécessité de maintenir ces derniers refuges. Non seulement ils sont des sites incomparables et irremplaçables, mais s'ils disparaissent, ils entraîneront avec eux les derniers oiseaux aquatiques nicheurs. Il ne resterait que les nombreux hivernants attirés chez nous par des eaux libres de glace, mais aussi par les déchets amenés par les égoûts et la végétation spéciale aux eaux polluées. C'est pourquoi ils abondent surtout devant les villes et aux embouchures des rivières aux eaux usées.

Les rivières et ruisseaux

Beaucoup de nos rivières et de nos ruisseaux ont été canalisés. Il est incontestable que ces mesures répondaient parfois à une nécessité et ont contribué à enrichir l'économie agricole de certaines régions. Mais ce ne fut certes pas toujours le cas. Trop souvent, cela commença par un excès d'exploitation des arbres du bord ou par l'arrachage de buissons riverains. La disparition des racines qui fixaient le sol permit l'affouillement des berges. On crut alors que le seul remède était d'emprisonner à grands frais le cours d'eau dans des digues ou des tuyaux de béton.

Toute canalisation de cours d'eau est une perte irréparable pour l'esthétique d'un paysage. Elle provoque la disparition de toute une faune que le voisinage de l'eau, les buissons, les arbres retenaient et qui animait la campagne environnante. La perte est irréparable aussi pour les pêcheurs et pour tous ceux qui tirent de la communion avec la nature une partie des joies de leur vie. Combien de campagnes ont été banalisées et privées de leur faune et de la part la plus intéressante de leur flore par la disparition d'un ruisseau aux rives naturelles, avec ses rapides, ses creux d'eau, ses méandres, ses saules, ses frênes élancés, ses bancs de gravier.

Il est de toute nécessité qu'à l'avenir, on se refuse à canaliser des cours d'eau sans absolue nécessité. Très souvent, l'aménagement d'un petit tronçon de berge éboulée, la plantation de nouveaux buissons donne un résultat aussi efficace et bien plus durable, car un cours d'eau canalisé nécessite en général de réguliers et coûteux travaux d'entretien.

Signalons en terminant les graves dangers que fait courir à tout ce qui vit dans et au bord de l'eau la pollution des ruisseaux et des rivières comme celle des lacs, non seulement par les eaux d'égoûts et les eaux industrielles, mais par le purin et les produits antiparasitaires.

Marais et tourbières

Les marais et les tourbières ont à tel point diminué qu'il n'est pas chez nous de flore et de faune plus menacée de disparition que les leurs. Le courlis, par exemple ne niche plus qu'en un seul endroit en Suisse romande, sauf erreur ; le vanneau huppé se maintient péniblement en quelques points de ce qui reste des marais du Seeland et semble ne plus

nicher du tout dans la plaine de l'Orbe. Les grenouilles, pour nos enfants, sont presque des animaux rares, du moins la grenouille verte qui ne vit que dans les marais et les étangs. Les droseras, les canneberges, les trèfles d'eau, les utriculaires, qui les a vues dans leur milieu ? J'avais plus de vingt ans quand j'ai vu pour la première fois des massettes. Le maintien des marécages, des étangs qui subsistent est une des tâches primordiales des protecteurs de la nature. Plusieurs marais, plusieurs tourbières sont devenus des réserves. Mais cela n'est pas suffisant. Il est important que partout on protège ceux qui restent. Il n'est pas de milieux naturels plus propres à donner à nos enfants le goût de l'observation et le sentiment de la nature sauvage. Il n'est pas de lieux où, près de chez lui, l'homme de la plaine se sente hors de sa vie de tous les jours et de ses soucis.

D'avantage encore que d'autres paysages naturels, les marécages évoquent le passé de notre terre, car ils sont les restes de ceux qui coupaient la monotonie des forêts recouvrant le Plateau suisse à l'époque préhistorique.

Nos montagnes

Evidemment nos montagnes sont encore un trésor de beauté naturelle. Leur faune et leur flore sont encore remarquables. Mais elles ne sont pas « inusables ». Des intérêts matériels puissants, des nécessités, dont l'évidence est parfois très douteuse, enlèvent chaque année à nos montagnes des parcelles de leur beauté.

Afin de développer le tourisme, on multiplie le nombre des télésièges et des téléphériques. On met ainsi des sites magnifiques à la portée des foules. On peut penser que c'est en certains cas une profanation. Il tombe sous le sens que les pylones et les bâtisses que ces installations comportent n'ajoutent rien à la beauté du lieu... Mais le mal serait infiniment moins grave si ceux qui accèdent sans effort sur ces hauts-lieux étaient respectueux de leur tranquillité et de leur beauté, ne cueillaient pas sans discernement et sans mesure et ne laissaient pas un peu partout les déchets de leurs pique-niques.

Depuis longtemps, notre armée s'exerce en montagne. Mais la puissance des armes actuelles est telle que des exercices de tir à balles sont difficilement conciliables avec le maintien de la faune et présentent un danger certain pour le tourisme. Il serait très désirable que les tirs en montagne se fassent exclusivement en certains lieux choisis et bien délimités où des exercices se font depuis longtemps et d'où la faune a fui en grande partie.

Les troupeaux de moutons se multiplient dans nos Alpes. Ils apportent de la vie dans les paysages déserts et souvent ils sont considérés avec sympathie par les touristes et surtout par les écoliers. Mais le mouton broute l'herbe au ras du sol, arrachant parfois la racine. Sa multiplication ne va pas sans inconvénients. Les troupeaux de moutons sont pour une bonne part responsables de l'appauvrissement du sol de nombreuses régions du bassin méditerranéen. Dans nos montagnes, nous n'en sommes pas encore là, mais il y faut prendre garde. Il est en tout cas insensé d'autoriser le pacage des moutons en des lieux où poussent des plantes rares dont la cueillette est interdite. Le mouton salit terriblement

les lieux où il pâture et répand une odeur que les chamois détestent. Le plus sûr moyen de chasser les chamois d'une montagne est d'y faire pâturer des moutons. Ajoutons que les chiens de moutonniers vivent le plus souvent « sur le pays », détruisant les marmottes, les nichées de gallinacés montagnards : tétras à queue fourchue, lagopèdes alpins, perdrix bartavelles. Il n'est donc point surprenant que beaucoup de montagnards clairvoyants déplorent la présence de trop nombreux moutons, le plus souvent venus d'assez loin et dont ils ne tirent aucun profit.

Mais la plus grosse menace pour la beauté de nos montagnes, c'est la construction de multiples barrages, prises d'eau, etc., en des sites renommés. Comme pour bien d'autres facteurs menaçant nos beautés naturelles, on devrait mieux tenir compte de la perte que représente la disparition de certains sites, à la fois pour ce qu'on est convenu d'appeler notre patrimoine national et pour notre tourisme. D'autre part, certains travaux modifient profondément l'hydrographie des vallées. Est-il certain que cela n'entraînera jamais de fâcheuses conséquences ?

Signalons comme un très gros progrès le fait qu'actuellement on cache le plus souvent sous terre les conduites forcées et même les usines. Le respect du paysage n'est pas seul à l'origine de ces mesures judicieuses ; mais cette manière de faire évite à nos montagnes bien des laideurs.

Réserves naturelles

Le sens de ce mot ressort nettement des pages qui précèdent. Une réserve naturelle, c'est un lieu qu'on s'engage à maintenir intact, avec sa flore, sa faune... et sa tranquillité. Les raisons d'existence des réserves peuvent être diverses. Le plus souvent, il s'agit d'assurer la durée à un milieu naturel caractéristique présentant une flore et une faune particulièrement riches avec des espèces menacées de disparition. Le Parc national, la forêt d'Aletsch et plusieurs de nos réserves romandes sont de ce type, par exemple la réserve d'Aï, récemment créée. Certaines réserves tendent surtout à la protection d'une formation végétale type : tourbière des Tenasses, de la Vraconne, du Sentier, etc. ; réserves forestières de la Roche aux Perce-neige, de la Roche des Arcs, etc. D'autres ont surtout pour but la protection de la faune, notamment des oiseaux : Réserves des Grangettes, de la Pointe à la Bise, du Parc Bourget, du Fanel ; là, d'année en année, de nombreux oiseaux retrouvent les conditions indispensables pour qu'ils puissent nicher. Ce sont aussi des sites d'étape pour de nombreuses espèces de passage. Ajoutons les districts francs fédéraux ; par exemple celui des Diablerets-Muveran est un magnifique réservoir de gibier où l'on peut observer une faune montagnarde admirable, que le nombre croissant de troupeaux de moutons tend malheureusement à faire diminuer.

Le but essentiel d'une réserve est donc la protection du milieu naturel, la protection de la flore et de la faune en découlant tout naturellement. Cela est si vrai que l'on en vient actuellement à classer des « sites naturels » sans pour autant y interdire la chasse et une exploitation normale des ressources du lieu, à condition qu'elle n'implique aucune modification du milieu. On ne demande pas, pour ces « réserves de nature », d'autres interdictions que celles de déboiser, de défricher inten-

pestivement, de canaliser, de bétonner, en un mot d'enlever au milieu ce qui le caractérise. Il y a quelques années, la société « Nos oiseaux » avait demandé de telles mesures en faveur de différents sites du pays romand. Elle a obtenu satisfaction pour quelques-uns d'entre eux, l'étang du Bois du Sépey, près de Cossonay, le marais de Grône près de Sion, le lac de Lussy près de Châtel-St-Denis, la tourbière des Alpettes, etc. Beaucoup d'autres lieux mériteraient une telle sauvegarde : les marais de la Versoix à la frontière française ; le triangle compris entre Villeneuve, Les Granges et Noville. C'est un site incomparable que les autorités de la région devraient s'efforcer de maintenir intact pour le plus grand profit du tourisme, de la population des rives du Haut-Lac et de l'avifaune lacustre. On pourrait en ajouter beaucoup d'autres dans tous nos cantons. Heureusement, on constate, depuis quelques années, que le public n'accepte plus avec autant d'indifférence que par le passé l'enlaidissement du pays pour le profit de quelques-uns.

Protection de la flore et de la faune

Le moyen le plus sûr de protéger une plante ou un animal, c'est de maintenir l'existence de son biotope, c'est-à-dire du milieu naturel où l'espèce trouve tous les éléments nécessaires à sa vie. C'est en conservant à notre pays la variété de ses milieux naturels qu'on protégera le mieux sa flore et sa faune. Si certaines espèces sont propres à différents milieux, si d'autres s'accommodent bien du voisinage de l'homme et de son activité, il en est, tant animales que végétales, qui ne peuvent subsister et se reproduire que dans leur biotope originel. Supprimer un marais, canaliser une rivière, c'est chasser irrémédiablement leur faune, ou en tout cas la partie la plus intéressante de celle-ci ; c'est modifier complètement et banaliser la flore du lieu. Si l'on parle d'oiseaux, c'est moins cruel apparemment de les dénicher ou de les capturer pour les manger, mais c'est beaucoup plus radical !

Ce sont ainsi les espèces les plus spécialisées dans le choix de leur habitat qui sont actuellement les plus menacées de disparition. Il est vain d'interdire leur chasse, si d'un autre côté on continue de supprimer leurs derniers biotopes. Cette affirmation est vraie chez nous en particulier pour les oiseaux d'eau, les plantes des tourbières et des marais.

Il n'en demeure pas moins que certaines plantes et surtout certains animaux ont disparu du pays ou sont devenus très rares par l'action directe de l'homme.

Les grandes espèces de mammifères et d'oiseaux ont besoin de larges espaces libres que leur offre de plus en plus rarement notre pays très civilisé et très peuplé. Ainsi ont disparu le gypaète, le baluzard pêcheur, la cigogne blanche et la plupart des mammifères de grande taille. Elles se seraient certainement beaucoup mieux maintenues, malgré tout, si les amateurs de beaux coups de fusil, avec ou sans permis, ne les avaient abattues trop souvent sans aucune raison. Il est fort possible que, si ces pratiques déplorables cessent partout, y compris chez nos voisins de France, plusieurs d'entre elles pourront augmenter à nouveau. Cela s'est produit déjà pour le chevreuil, le chamois et le héron cendré, qu'une réglementation judicieuse de la chasse, la création de réserves et, pour

le héron, la protection totale, ont sauvés de la disparition dont ils étaient menacés.

Les naturalistes collectionneurs du passé, en recherchant avec avidité des raretés, ont causé la diminution et parfois la disparition de plusieurs espèces animales et végétales parmi les plus intéressantes. Le petit vautour percnoptère et le circaète qui nichaient au Salève furent à n'en pas douter les victimes des collectionneurs de la fin du siècle passé. Certains amateurs de plantes rares ont à tel point mis à contribution les stations d'ophrys de différentes espèces que plusieurs ont totalement disparu, ou presque. Actuellement, ces pratiques sont surannées ; il est d'autres moyens infiniment plus intéressants, plus utiles et plus sympathiques d'étudier la nature. Aux collections poussiéreuses et malodorantes, qui n'ont leur raison d'être que dans les musées où on peut les entretenir convenablement, opposons les tournées du naturaliste de terrain, les observations bien conduites des rapports du milieu, de la flore et de la faune entre eux, de la vie des plantes et des bêtes ; suivons les progrès remarquables des films et des photos de nature ; de plus en plus, la chasse à la camera remplace la chasse au fusil.

C'est de cette manière d'étudier la nature que l'école doit s'inspirer : elle fera comprendre les rapports des plantes avec le sol et le climat, des bêtes avec leur milieu, de la structure des êtres avec leur mode de vie. Elle fera voir le plus possible des épisodes de la vie de la nature, analysera le rôle des espèces dans l'équilibre naturel.

Il n'est pas recommandable du tout en général d'encourager chez nos enfants le goût de la collection. Je ne dis pas que certaines séries de plantes, de minéraux, etc. ne puissent être utiles à l'enseignement, mais nous n'avons rien à gagner de suivre des conseils, rétrogrades à cet égard, qui viennent de France, même s'ils émanent d'« écoles modernes », sympathiques par ailleurs. Quant au respect de la nature, et de la faune en particulier, nous sommes en avance sur nos voisins de l'ouest, et les Français qui se préoccupent de ces problèmes le savent bien.

Le respect de la nature, de la vie des êtres qui la peuplent, doit être une part importante du résultat de notre enseignement de l'histoire naturelle. Ainsi diminuera peut-être le nombre des vandales qui saccagent chaque saison nos plus belles floraisons pour rapporter à domicile des bouquets trop gros de fleurs trop serrées, qui dépouillent nos rares haies et nos derniers buissons pour rapporter des fagots de chatons.

Chez nous, les « petits oiseaux » jouissent de la sympathie générale. Beaucoup de personnes s'efforcent de faciliter l'hivernage des espèces sédentaires et des hôtes d'hiver. Leur nourrissage est devenu une tradition bien sympathique. Toutefois, il ne profite qu'à un nombre restreint d'espèces, la plupart communes, bien adaptées au voisinage de l'homme. On n'a pas tout fait pour les oiseaux en les nourrissant en hiver ; la protection des divers milieux naturels a beaucoup plus d'importance.

Remarquons encore qu'en principe il est inopportun de nourrir des oiseaux en des périodes où ils peuvent trouver leur nourriture sans difficultés. Ils perdent ainsi l'habitude de rechercher leur subsistance selon le mode de leur espèce et ne jouent plus leur rôle de destructeurs des insectes ravageurs du jardin ou du verger. Dans ce cas, le nourris-

sage aboutit à « une culture de petits oiseaux », charmante, mais inefficace, ou à peu près tant pour le bien de notre avifaune et de son équilibre que pour celui de nos arbres et de nos cultures en général.

Je dirai plus loin l'intérêt que peut présenter la pose de nichoirs bien construits dans des vergers d'où ont été éliminés les arbres au tronc creux. Mais là aussi, il n'y a qu'un nombre restreint d'espèces qui y trouvent son profit : celles qui nichent dans des cavités.

Pour terminer, disons deux mots de la chasse : si elle est bien réglementée, et c'est le cas en Suisse en général, si le nombre des chasseurs n'est pas hors de proportions avec l'étendue du canton et s'ils connaissent le gibier et la faune en général avec précision, la chasse peut être considérée comme un facteur naturel de l'équilibre biologique. Mais dans certains cantons, Genève en particulier, le nombre des chasseurs est beaucoup trop grand et certains ne réalisent pas assez que si les moyens de défense du gibier sont restés les mêmes, les leurs ont considérablement augmenté et leur permettent de se livrer, s'ils n'agissent pas raisonnablement et avec respect, à des massacres scandaleux.

Agriculture et vie sauvage

Dans un milieu non modifié par l'homme, ou dans lequel il intervient peu, l'action réciproque des espèces aboutit à un équilibre biologique permettant la vie de chacune et sa reproduction. Mais des quantités d'individus disparaissent avant d'atteindre leur plein épanouissement. Pourtant, l'existence de l'espèce n'est pas mise en péril ; l'unité, c'est l'espèce et non l'individu.

Mais que, pour une cause extérieure au milieu, une espèce disparaisse ou devienne très rare, et l'équilibre peut être rompu, car chacune joue son rôle. Pour citer un exemple, la trop grande abondance, au moins suivant les régions, des moineaux, des corneilles noires, des pies ou des geais est manifestement le résultat d'une rupture de l'équilibre biologique : d'une part, par ses cultures, l'homme a fourni à ces oiseaux d'abondantes ressources alimentaires ; d'autre part, il s'est acharné à détruire les rapaces, éperviers, autours et faucons pèlerins surtout, qui étaient les ennemis naturels des moineaux et des corvidés.

Parmi les terres exploitables dont l'équilibre biologique suffit le plus souvent à assurer la pérennité et la productivité, citons les pâturages, les prairies naturelles et les forêts. En ce qui concerne ces dernières, le mélange des essences, et surtout l'aménagement en futaies jardinées où poussent ensemble des arbres de toutes tailles avec un sous-bois assurent bien mieux le maintien de l'équilibre et la santé des arbres que les futaies pleines d'épicéas, milieux artificiels à la merci des parasites. Les ravages du bostryche se sont surtout étendus dans de telles futaies où ces insectes trouvaient des conditions idéales pour un développement sans entraves, que favorisaient encore les conditions météorologiques.

Dès que l'on établit une culture où chaque plant doit subsister et produire, où chaque produit doit être de qualité pour être vendable, on ne peut plus compter sur l'équilibre biologique pour assurer un rendement efficace. Il est hors de doute, par exemple, que l'action insecticide

des oiseaux ne suffit pas à assurer la production intensive et de qualité que l'on réclame actuellement des vergers de rapport. De même, il ne saurait être question de laisser les oiseaux et les insectes carnivores assurer les traitements insecticides dans nos vignes ! Dans ces cas, comme dans tous ceux où un parasite s'est multiplié outre mesure à la faveur de conditions exceptionnellement favorables comme sont les cultures uniques sur de grands espaces, il est indispensable, en cas de besoin, d'employer des moyens chimiques de lutte.

Toutefois, le rôle des facteurs naturels existe et n'a peut-être pas toujours pu être étudié avec assez de précision. Il est par exemple extrêmement difficile de connaître le rôle des oiseaux dans un verger. Qu'ils détruisent des insectes ravageurs, cela est hors de doute. Que des mésanges, sittelles, grimpereaux, pics, qui y passent l'hiver entier, détruisent des quantités « efficaces » de parasites hivernant dans les fissures de l'écorce et autres cachettes, cela semble pour le moins probable. Il est fort difficile, évidemment, d'en fournir la preuve, mais les traitements chimiques indispensables et l'aménagement général des cultures devraient autant que faire se peut, laisser libre champ aux agents naturels de destruction des parasites. On devrait éviter les produits toxiques pour d'autres espèces que celles que l'on veut détruire. Une tâche importante des stations fédérales d'essais est précisément de découvrir pour chaque parasite un insecticide spécifique ne portant aucun préjudice aux autres organismes. Tels ne furent pas, en particulier, les insecticides employés lors des grandes actions entreprises en plusieurs points de Suisse pour la destruction des hannetons. D'un travail publié sur les répercussions des grandes actions de hannetonnage chimique (Savary, 1950), j'extrais les renseignements suivants : 10 à 20 % de l'ensemble des insectes détruits étaient des auxiliaires précieux pour l'agriculture ; de très graves dégâts ont été constatés dans les ruches et les spécialistes officiels sont unanimes à proclamer le danger extrême que font courir de telles actions aux colonies d'abeilles ; les poissons, batraciens et reptiles sont sensibles à l'action de ces insecticides ; les oiseaux insectivores montrent des symptômes d'intoxication très nets et il n'est pas exclu que l'affouragement prolongé avec de l'herbe souillée ne provoque des accidents chez le bétail.

Il faudrait assurer des possibilités d'établissement aux oiseaux qui nichent dans des cavités, par exemple en réservant quelques vieux arbres au tronc et aux branches creux ou en posant des nichoirs.

D'ailleurs, ce n'est certes pas seulement les services que peuvent rendre les oiseaux qui justifient leur présence autour de la maison, dans le verger, dans les champs et les bois. Ils apportent un élément de vie irremplaçable dans le paysage et il vaut la peine de faire quelque effort en leur faveur. Cette sympathie agissante, nous devons la manifester non seulement aux « petits oiseaux », mais à tous et particulièrement aux rapaces, car non seulement ils jouent un rôle de premier plan dans l'équilibre de la nature, mais leur vol majestueux est un élément de la beauté de nos campagnes et de nos forêts.

Quant à leur rôle, un exemple en donnera une idée : Dans une plaine que je connais bien, entre le Jura et le lac, plusieurs champs étaient

infestés de campagnols des champs, ces rongeurs à queue courte dont la présence est facile à constater aux nombreuses sentes sinueuses tracées à la surface du sol. Or, durant tout ce dernier hiver on put y observer dix à douze buses, au moins quatre crécerelles et durant un mois un héron cendré. Tous se nourrissaient presque exclusivement de campagnols. D'autre part, un vol de 50 freux environ et d'autant de corneilles noires en capturaient certainement aussi. De plus, il n'est pas certain qu'un faucon pèlerin qui resta sur place durant plus d'un mois ne participa pas aussi à la curée. Si je n'ai pas d'indice quant à la présence de chouettes et de hiboux, leur passage régulier ou occasionnel n'en est pas moins probable. Tous ces oiseaux, présents en permanence sur un espace d'un ou deux kilomètres carrés durant plus de 5 mois pour la plupart ont certainement détruit une quantité énorme de campagnols. Abandonnons tout à fait, et pour toutes les espèces, la sotte idée selon laquelle les rapaces sont des indésirables destructeurs. Cette conception à courtes vues a déjà trop décimé ces magnifiques oiseaux. Si chez nous le progrès est en bonne voie, des destructions fort regrettables se font encore en France.

Mais ce n'est pas seulement par la destruction des rongeurs que l'action des prédateurs se justifie. J'ai dit plus haut que la destruction de certains rapaces et la diminution de leurs effectifs était l'un des éléments ayant permis le pullulement des moineaux et des corneilles noires. Il est évident que ces oiseaux de proie font d'autres victimes, mais dans l'ensemble, leur action est nécessaire comme régulateur des effectifs. Notons que, dans des conditions normales, 8 à 18 % seulement des œufs d'oiseaux sauvages pondus produisent des adultes en âge de se reproduire (Lack 1954). Comme chacun le sait, cette proportion est encore bien plus faible chez les poissons en général, la majorité des batraciens et presque de tous les autres animaux, à l'exception de certains mammifères. L'action des ennemis naturels et des éléments est nécessaire.

Ces facteurs de destruction ont toujours conservé les mêmes moyens d'action ; seul, l'homme a augmenté les siens dans des proportions telles qu'il ne peut être un élément de cet équilibre que dans la mesure où il s'efforce, sauf impérieuse nécessité, d'en respecter les lois.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La ligue suisse pour la protection de la Nature a son siège et son secrétariat à Bâle, Aeschenvorstadt 37. Elle publie un bulletin trimestriel bilingue : Schweizer Naturschutz — Protection de la Nature.

Dans chaque canton existe une **Commission pour la protection de la Nature**, reconnue par l'Etat et qui reste en contact avec les Départements cantonaux intéressés. Dans le canton de Vaud, elle a désigné dans chaque région des délégués chargés de la représenter et de l'alerter en cas de besoin.

A Genève existe une **Association pour la création et l'entretien de réserves naturelles** dont l'action a été très efficace. Récemment s'est créée, sous le nom de **Cartel des sociétés genevoises pour la sauvegarde de la Nature**, une puissante organisation ayant pour but de veiller au maintien de parcelles de nature sauvage dans l'étroit territoire cantonal.

BIBLIOGRAPHIE

Voici une liste d'ouvrages excellents propres à compléter et expliquer la documentation rassemblée dans mon travail.

Carl Stemmler (1949) « **Naturschutz** ». — Je recommande très vivement ce guide pratique pour la protection de la nature. (Sauerländer, Aarau).

Christoph Brodbeck (dès 1950) « **Natur und Landschaft** », publication en 6 cahiers, dont 3 ont paru : 1. **Bienenweide**. — 2. **Jagd und Vogelschutz**. — 3. **Wasserwirtschaft und Fischerei**. — Excellent guide pour l'aménagement du paysage dans le sens de la protection de la nature. Résumé en français, illustration très abondante. (Benno Schwabe, Bâle).

Roger Heim (1952) « **Destruction et protection de la Nature** ». — Exposé très clair et vivant du problème en général. (Armand Colin, Paris).

Robert Hainard (1946) « **Nature et mécanisme** ». — (1943) « **Et la Nature ?** ». — L'auteur est le plus fervent et le plus persuasif des protecteurs de la nature. (Editions du Griffon, Neuchâtel — Gérard de Büren, Genève).

Collection « **Les beautés de la nature** ». — **Paul Géroudet** : **La vie des oiseaux**, 6 vol., dont 5 parus. **Robert Hainard** : **Les mammifères sauvages d'Europe**, 2 vol. **Emile Dottrens** : **Les poissons d'eau douce**. Trois auteurs fort avertis des problèmes de la protection de la nature et de l'équilibre biologique. (Delachaux et Niestlé, Neuchâtel).

David Lack (1954) « **The natural regulation of animal numbers** ». — Etude fouillée du problème de l'équilibre biologique. Mine de renseignements précis. (Oxford University Press).

E. M. Nicholson (1951) « **Birds and men** ». Etude de la vie des oiseaux adaptés au voisinage de l'homme et de ses cultures. (New Naturalist, Collins, Londres). Toute la collection « **The New Naturalist** », comprenant plus de 20 volumes peut être très chaudement recommandée ; c'est un modèle du genre.

Otto Uttendörfer (1952) **Neue Ergebnisse über die Ernährung der Greifvögel und Eulen**. Etude très documentée du rôle des rapaces dans l'économie de la nature.

PUBLICATIONS

La Protection de la Nature, bulletin de la LSPN. (Voir plus haut.)

Nos oiseaux, bulletin bimestriel de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. (Neuchâtel, Case postale 463).

Naturalia, revue mensuelle de la vie dans la nature. (Chaix, Paris).

Quelques livres scolaires enfin contiennent d'excellentes suggestions pour la protection de la nature et sont animés du meilleur esprit à cet égard. Citons :

Michel Ray : **A la découverte des sciences**, vol. II.

Raymond Uldry : **Au Pays genevois**.

Nous en trouverions également plusieurs parmi ceux qui sont destinés à l'enseignement secondaire.

Mentionnons spécialement enfin deux petits livres destinés à l'école et consacrés spécialement à la protection de la nature :

1. **E. Dottrens** (1947) **La Réserve scolaire du Bois du Faisan** (Georg, Genève). Etude complète de l'histoire naturelle de ce milieu naturel.

2. **Notre patrimoine naturel**. Opuscule préparé par la Commission fribourgeoise pour la protection de la nature. (Editeur : Matériel scolaire, Fribourg). Excellente étude de la nature dans le canton de Fribourg.

CONCLUSION

Au terme de mon travail, je tiens à préciser que mon but n'a pas été de présenter un guide détaillé et complet du protecteur de la nature. J'ai voulu avant tout faire comprendre la signification et la valeur de la nature sauvage et dans quel esprit doit être comprise sa protection.

Les idées exprimées résultent de nombreuses lectures, de discussions avec des amis préoccupés aussi de ce problème, mais surtout de réflexions venues à mon esprit au cours des nombreuses heures passées à l'observation et à l'écoute des oiseaux. Ayant trouvé dans l'étude et la contemplation de la nature et des êtres qui la peuplent une part importante de mon bonheur et de ma raison d'être, j'ai voulu présenter les pensées et le résultat des recherches de ceux qui, où qu'ils vivent et où qu'ils aillent, trouvent leur joie dans la richesse et la beauté de la nature et souffrent de la voir mutilée ou saccagée sans raisons.

L'école peut faire beaucoup pour conserver à notre pays une nature variée, attrayante et riche de vie sauvage. Suivant l'esprit de celui qui enseigne l'histoire naturelle et la forme de cet enseignement, non seulement l'enfant, mais la nature y trouvera son compte. Si les leçons de choses provoquent chez les enfants un intérêt passionné et du respect pour la nature, non seulement nous aurons donné à une partie d'entre eux une source de bonheur dont ils pourront jouir leur vie entière, mais encore, mieux comprise et mieux aimée, la nature s'en trouvera mieux protégée.

Messieurs Ed. Altherr, directeur des Ecoles d'Aigle, Ch. Chessex, président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature, Paul Géroudet, rédacteur de « Nos oiseaux », André Savary, entomologiste aux Stations fédérales d'essais et G. Sulliger, professeur au collège de Nyon, ont eu l'amabilité de relire mon manuscrit. Je les en remercie très vivement. Mon texte a bénéficié des utiles adjonctions qu'ils m'ont suggérées.

Nyon, mai 1955

Olivier Paccaud

QUELQUES TEXTES

Quelques réflexions

La nature est inhumaine ou plus précisément, elle s'oppose à tout ce qui est créé selon un schéma rationnel. Elle s'oppose à la civilisation comme la lumière s'oppose à l'ombre, comme le noir s'oppose au blanc dans le dessin : pour la mettre en valeur.

... Certes, nous nous opposons aux ingénieurs, aux économistes, mais nous leur fournissons le blanc du papier. Sans le souci de la nature, ils sont des barbouilleurs passant tout au noir ou au blanc. Qu'ils ménagent la nature, ils seront des artistes. La recherche des solutions élégantes, économiques, leur ouvre d'innombrables possibilités d'action équilibrée, nuancée, mesurée, à la place d'une activité gigantesque sans frein et sans contrepartie.

... Nous ne nous opposons pas aux nécessités, mais nous demandons qu'on examine sans cesse leur authenticité. La nécessité se déplace constamment. Ainsi, bien souvent, les nécessités qu'on nous oppose sont des nécessités périmées ... Nous demandons qu'on pèse sans cesse le juste rapport entre les nécessités physiques, si limitées et les nécessités spirituelles illimitées.

... A mesure que notre civilisation devient plus rationnelle, plus mécanique, plus distincte de la nature, le besoin de nature devient plus exigeant. A la civilisation aimable du XVIII^e siècle, des bergeries étaient un complément suffisant. A la civilisation du XX^e siècle, il faut des aigles, des ours et des forêts vierges.

Robert Hainard (« Nos oiseaux », 1944)

Ce ne sera ni devant le mur du son, ni sur le strapontin de la fusée interplanétaire, ni dans la fumée opaque du nuage né de l'éclatement d'une bombe à hydrogène, que l'homme de demain découvrira la satisfaction compensatrice exigée par sa propre et éternelle nature. Elle lui viendra de la contemplation du domaine d'où il est issu, de la nappe oscillante des océans, de l'inquiétante et secrète palpitation des jungles, des douces vibrations de nos forêts, de la pure floraison des plantes alpines ; elle lui viendra de l'observation par les yeux, qui constatent, qui enregistrent, qui comparent, qui admirent et posent à l'esprit les énigmes à résoudre ; elle lui viendra du refuge que lui ouvrira, mieux qu'autrefois, cette nature dont les modulations infinies laisseront toujours aux curieux la possibilité du regard ; et aux chercheurs, celle de la découverte.

Roger Heim (« Naturalia »)

Nature et école

Documentation

Nous vivons une époque difficile, tourmentée, anxieuse. Nos enfants ne manifestent de l'intérêt que pour les prouesses, les records, le sensationnel. La tâche de l'éducateur doit consister aussi à développer chez eux un idéal plus élevé ; s'il y parvient, il aura rempli une grande partie de sa mission. Et puis, l'amour de la nature n'est-il pas lié à celui de la Patrie ? Ne sentons-nous pas les racines profondes qui nous unissent à son sol, à tout ce qui fait sa beauté, à tout ce qui y vit ?

*Dr René Baumgartner
(« Protection de la Nature »)*

Protection des sites, leurs caractères esthétiques

L'attitude du public en faveur des sites très variés de notre pays dénote en général une certaine indifférence. Bien rares sont les personnes

qui cherchent à en comprendre les caractères esthétiques. Cette indifférence relève de causes diverses, parmi lesquelles on peut citer une certaine accoutumance, lorsqu'il s'agit de paysages que nous voyons souvent. Le fait qu'on les apprécie beaucoup mieux lorsqu'on les a quittés le montre bien. De plus, une préparation est nécessaire ; pour bien apprécier un paysage, il faut surtout avoir une certaine connaissance des sciences naturelles. Il nous semble que le personnel enseignant ne cherche pas assez à éveiller et à développer chez les jeunes le goût pour la compréhension et l'admiration de nos paysages, en premier lieu pour leurs paysages familiers.

Et alors, lorsque se produisent ces nombreux cas d'enlaidissement du paysage, le public laisse faire sans réagir comme il le devrait. Nous voudrions, dans cet article, attirer l'attention... sur les caractères particuliers de nos paysages, comme aussi sur la manière de les étudier et de les expliquer.

Les formes du paysage dépendent avant tout de la constitution géologique du sol. Les roches sédimentaires donnent, suivant leur dureté, des parois abruptes, telles les Dents-du-Midi, comme aussi les pentes douces de la vallée d'Illiez. Les roches cristallines comme le granit prennent des formes élancées en aiguilles comme dans le massif du Mont-Blanc, ou des sommets moins aigus comme le massif de l'Aar. Les roches de métamorphismes, c'est-à-dire celles qui se sont transformées et cristallisées par la pression, comme les gneiss et les schistes cristallins, donnent des formes intermédiaires et variées, comme la Dent-Blanche, le Cervin, le Mont-Rose.

L'action du gel qui désagrège les roches, l'eau courante et les glaciers, par l'érosion qu'ils produisent, déterminent le relief du sol, soit les vallées et les montagnes. Les pentes sont douces si les roches sont tendres, elles deviennent d'autant plus fortes que les roches sont plus dures. Il s'établit un certain équilibre naturel qui plaît à l'œil et satisfait l'intelligence, car les lignes des paysages sont harmonieuses. Il suffit pour s'en convaincre de penser aux lignes du Jura, du Plateau, des Préalpes qui s'élèvent graduellement jusqu'à celles, plus impressionnantes, des Hautes Alpes. S'il fallait un exemple des lignes les plus harmonieuses des Alpes, nous citerions l'arête blanche qui monte au Rothorn de Zinal, comme une draperie d'une rare élégance.

Les différentes parties de notre pays ont des caractères si divers et particuliers qu'il serait vain de vouloir les comparer entre elles, et de les faire entrer dans une échelle de beauté, comme on le tente si souvent ; ce sont des unités dont chacune a sa beauté spéciale.

Beaucoup de personnes ne se laissent enthousiasmer que par des vues panoramiques lointaines et étendues et ne peuvent concevoir la beauté d'une vallée de montagne dont l'horizon est forcément restreint. D'autres recherchent des vues rapprochées qui nous montrent tant de détails intéressants.

La lumière joue un rôle important, le grand soleil des beaux jours d'été est un élément de beauté incontestable, mais un paysage est beau et intéressant par l'orage, par la pluie, le vent et le brouillard.

La végétation embellit le paysage, elle constitue un vêtement magni-

fique sous forme de forêts, de buissons ou de végétation herbacée. Mais lorsque nous avons dépassé les limites supérieures de la végétation, loin des couleurs de la vie, sachons voir aussi la beauté si spéciale des teintes grises des pierres, des moraines, des éboulis et des rochers sur lesquels se détachent le blanc de la neige et le bleu intense du ciel.

Les eaux animent un paysage par leurs lacs tranquilles, par leurs mouvements tourbillonnaires dans les vallées ; nous aimons à suivre le cours de nos fleuves et de nos rivières ; ce mouvement de l'eau plus mesuré nous enchante.

L'homme cherche à domestiquer la nature pour la faire servir à ses besoins : il a fait dans ce domaine des conquêtes magnifiques. Mais le souci de l'exécution technique de ce travail étouffe trop souvent le sens esthétique ; alors les cas d'enlaidissement de nos paysages se multiplient : mines et carrières exploitées de telle manière qu'elles forment de véritables blessures dans le paysage ; routes dont les talus ne sont pas regazonnés, et dont les déblais sont jetés au hasard sur les pentes ; usines électriques supprimant nos cascades et nos cours d'eau sur de longs trajets, étalant avec insolence l'artificiel de leurs conduites forcées ; constructions de tout genre établies sans aucun souci de les harmoniser avec le paysage ; déboisement et mise en culture de terrains sauvages... travaux militaires accomplis sans avoir recueilli, auprès des connaisseurs de la nature, les renseignements voulus, et qui causent la destruction d'éléments de beauté très précieux.

L'industrialisation et la commercialisation de la nature s'étendent sur notre pays à un moment où nous avons un si pressant besoin de notre patrimoine esthétique, pour nous reconforter de tant de laideurs et de tant de soucis.

Comment lutter contre tous ces faits d'enlaidissement ? Nous pensons qu'il faut avant tout éduquer le public, l'amener par la presse et par l'école à regarder nos paysages avec sensibilité et avec intelligence, à les questionner : aucun d'eux ne restera muet. Dès lors, un grand pas sera fait pour la protection de nos paysages.

Dr I. Mariétan

(« Protection de la Nature », 1946)

Pourquoi protéger les oiseaux ?

« Utiles » ou nuisibles ?

Aujourd'hui on s'accorde à rejeter cette classification arbitraire et empirique, fondée sur l'étroite et fausse conception de l'intérêt matériel de l'homme et qui ne tient aucun compte des réalités naturelles et de l'économie de la nature.

Pour nous, la conclusion est claire : puisque « utile » sous-entend « nuisible », et que la nature n'est pas un bric-à-brac où l'on garde ce qui peut servir après avoir brûlé ce qui ne convient pas, nous devrions renoncer à faire usage de cet argument à double-tranchant.

... Pourquoi protéger les oiseaux ? Et non seulement quelques espèces, mais toutes ? Parce que la nature est un corps vivant qu'on ne saurait mutiler sans dommage, sur le vu de quelques réclamations plus ou moins justifiées. Toutes les espèces sont nécessaires, mêmes les « nuisibles » :

aucune ne doit disparaître, toutes ont le droit à vivre librement dans une nature que nous voulons jaillissante de vigueur et de diversité. Nous protégeons les oiseaux parce qu'ils sont la vie, la richesse, la beauté parce qu'ils sont une source de joie et de connaissance, que nous devons transmettre sans altération à nos descendants ; parce que nous les aimons !

Paul Géroudet

(« Nos oiseaux », 1947).

Protéger les oiseaux, c'est avant tout étudier et protéger toute la nature

La protection des oiseaux sera à l'avenir une protection de la nature en tant qu'ensemble biologique. Elle ne méconnaîtra plus l'étroite dépendance des éléments naturels. Sa base sera l'étude scientifique de ces relations, des populations ailées et de leur densité, des effets que peuvent avoir sur elles les méthodes nouvelles d'exploitation et les intempéries, des influences qu'à leur tour elles exercent sur les cultures, etc.

Sa tâche urgente sera de faire admettre qu'une économie de la nature sauvage est indispensable, qu'il faut enrayer l'appauvrissement de ce réservoir incomparable.

... Il faut tout d'abord intervenir dans les régions densément peuplées ; en plaine, la menace est grande. Il ne s'agit plus seulement d'entourer d'un fil de fer quelques dizaines de buissons et d'y apposer des interdictions multiples. C'est plus cher : il faut obtenir des paysages entiers, des coteaux, des forêts, des lacs, des rivières ; non pas seulement quelques ares, mais des dizaines de kilomètres carrés. Ces terrains, particulièrement désignés par leur beauté et par l'intérêt de leur faune et de leur flore, il faudra les déclarer inviolables, les soustraire aux interventions qui modifieraient leur caractère naturel. On n'y interdira pas l'activité normale des agriculteurs et des sylviculteurs, ni la chasse, ni la pêche, pas plus que la cueillette des champignons, des fraises et des fleurs, pour autant qu'elles restent ce qu'elles furent toujours et qu'elles respectent la nature. Il faudra y contrôler la construction, proscrire absolument en revanche les défrichements, asséchements, coupes rases et corrections de cours d'eau, tout ce qui justifie le dicton : le mieux est l'ennemi du bien...

La nature n'y sera pas laissée à elle-même ; on ne lui sacrifiera pas les intérêts ancestraux des habitants, mais on la sauvera de la spéculation et de l'enlaidissement, elle y sera maintenue et entretenue sagement. Ces territoires seront les **districts francs de la nature**.

Nous demandons que tous les plans de développement urbains, agricoles, industriels et touristiques tiennent compte de la nature à ménager, et surtout qu'ils soient soumis à ceux qui connaissent cette nature et qui peuvent prévenir de graves erreurs. Ce souci doit être mis sur le même pied que les intérêts financiers et politiques de ces projets, car la nature est un bien national et sa conservation importe à tous les citoyens.

Paul Géroudet

(« Nos Oiseaux », 1947).

La forêt du Risoud.

Le Risoud est une forêt équilibrée, une forêt qui s'est développée selon les seules lois de la nature, en ce sens qu'elle est constituée par

un mélange harmonieux de conifères et de « feuillus », soit de foyards, quelques érables, sorbiers, etc., toujours dominés par les premiers.

Les conifères du Risoud sont comme bien l'on pense : l'épicéa ou sapin rouge et le sapin blanc ou vuarne. Le premier surtout atteint volontiers une taille très élevée : 25 à 30 m. ; très souvent il est dépourvu de branches jusqu'à une grande hauteur, aussi on en retire des produits, planches, lambris, etc., sans nœuds ou presque, employés avec succès dans la boissellerie et la fine menuiserie. D'autre part, la croissance des arbres est très lente à cause de la mince couche de terre reposant sur la roche calcaire. L'accroissement annuel en épaisseur est très faible et reste inférieur à 1 mm. et des arbres âgés de 300 ans ne sont pas rares.

Les foyards du Risoud n'ont jamais l'aspect majestueux des sapins. Ce sont des arbres à la couronne ramassée, au tronc souvent tortu, dont le bois est d'une extraordinaire dureté et qui, par conséquent, donnent un combustible de première valeur. Les pauvres, ils ont à lutter contre les forces de mort qui sans pitié les assaillent : les charges de neige entre autres. Aussi beaucoup sont estropiés, demi-morts, mais tout de même cramponnés à la vie par leurs organes restés vivants. De ce fait, nombreux sont ceux dont la silhouette est d'un extrême pittoresque.

Depuis quelques décennies, tant de sites naturels, tourbières, marais, etc. ont été la proie des exigences de l'industrie, du développement des cités et des cultures ; tant de surfaces boisées ont dû céder la place aux besoins de l'économie nationale. Hélas ! Le Risoud, lui aussi, comme bien d'autres forêts de notre pays, a dû fournir son tribut à cette dernière ; mais l'attaque dont il a été l'objet n'a pas modifié l'antique et magnifique boisement. Il reste le Risoud, cher à tous ceux qui le connaissent et le parcourent souvent, ainsi qu'un objet digne d'admiration pour les amis de la nature qui peuvent contempler en lui une de ses plus belles créations.

Samuel Aubert

(« Protection de la Nature »).

A propos de la réintroduction du bouquetin dans les Alpes suisses.

(On sait que le bouquetin, qui avait disparu des Alpes suisses depuis plusieurs siècles, a été réintroduit. Le premier lâcher eut lieu en 1911.)

Actuellement, il y a en Suisse six belles et prospères colonies, comptant ensemble un millier de têtes, et en rapide accroissement. Comme pour bien d'autres espèces menacées, on a prétendu que la protection serait inefficace, la disparition du bouquetin dépendant de causes hors de l'influence humaine : dégénérescence de l'espèce, maladies et parasites (ce sont les mêmes que pour le chamois), faible reproduction (il n'y a qu'un seul jeune comme chez le chamois, mais la proportion des mâles est plus forte).

On a dit que le bouquetin a été relégué par l'homme dans la haute montagne, qui ne lui convient pas. Tous les documents anciens donnent le bouquetin comme habitant des hautes altitudes, et il ne les quitte pas même lorsqu'il jouit d'une protection absolue.

Toutes ces allégations sont réduites à néant par le magnifique développement de nos colonies. Le bouquetin est bien moins farouche que le chamois, et les mâles se laissent approcher à découvert à quarante mètres, si le vent est favorable. C'est pour cela qu'ils ont disparu, alors que le chamois persiste bien plus longtemps sans protection. Les bouquetins n'ont causé aucun tort aux beaux troupeaux de chamois qui vivent dans les mêmes régions. Sans s'éviter tout à fait, ces deux espèces ne se mêlent pas.

Le cerf, pratiquement disparu de Suisse, est reparu dans les Grisons au début de ce siècle, revenant du Vorarlberg. Favorisé par la fondation du Parc National, il y est abondant. Le chamois, très raréfié au siècle passé, compte actuellement, grâce à des règlements de chasse sévères, aux districts francs et au Parc National quelques 35 000 individus, dont 5000 à 6000 sont tirés annuellement à la chasse. Le chevreuil, rare encore au début du siècle, sauf en quelques chasses gardées, est très abondant presque partout. Il s'en tire annuellement environ 18 000.

D'autres espèces pourraient sans doute, avec un peu de hardiesse et d'esprit d'entreprise, être réintroduites en Suisse, à condition que l'on veuille bien supporter les frais, sans doute peu importants, que cela occasionnerait. L'exemple de l'Amérique montre que l'ours pourrait, sans grands inconvénients, revenir au Parc National. L'opinion publique l'accepterait bien, un grand nombre de personnes d'ailleurs étant persuadées qu'il y a des ours au Parc National. Le castor, protégé avec succès dans les régions les plus peuplées de la Norvège, réintroduit en Suède, pourrait l'être en Suisse, en plaine ou en montagne, à condition qu'on sacrifie quelques saules et peupliers et qu'on veuille bien, en son honneur, renoncer à « corriger » nos dernières rivières libres et à déboiser leurs bords. Cet animal ne s'éloigne pas de l'eau et il est facile de limiter ses déplacements.

Le chat sauvage persiste dans le Jura, il est encore assez nombreux dans des régions françaises toutes proches. On devrait cesser de le persécuter, créer même des réserves pour lui. Son abondance relative n'aurait aucun inconvénient pour l'agriculture et les forêts, bien au contraire. Les craintes au sujet de son action sur le gibier relèvent de conceptions étriquées, non fondées et contre lesquelles on devrait engager une lutte énergique.

Robert Hainard

(« Protection de la Nature »).

La rivière

NATURE SAUVAGE

Près du village où j'habitais, au pied de la colline, coulait une petite rivière. Un bois étroit ourlait ses rives, mince ruban au milieu des terres cultivées. C'était pourtant, dès qu'on y avait pénétré, tout un monde de nature plein de richesse. L'eau paresseuse, sur son fond doré de mousses, remplissait des creux tranquilles aux profondeurs vertes et un peu troubles, passait entre les graviers blancs en filets bleus, en torsades brillantes où le soleil piquait des points d'or. Pendant les crues, par les grosses pluies d'automne et de printemps, la fonte des neiges, elle, roulait à pleins bords une eau boueuse, écumante, en une majestueuse

puissance d'un jour ou deux. Elle travaillait un peu ses rives, déracinait quelques buissons, emportait quelques troncs, lavait et roulait un peu ses bancs de gravier afin qu'ils restent débarrassés de végétation et s'offrent au soleil au creux d'un méandre.

Ailleurs, les vernes et les saules la recouvraient d'une voûte d'ombre traversée de flèches de soleil.

... Quelques instants en descendant le chemin bordé de chênes et c'était là, toujours offert, dans l'éclat neuf du soleil printanier, dans la lourdeur somptueuse, aux ombres dorées, de l'été, dans la douceur poussiéreuse où pointe une humidité amère de l'automne, ou l'eau gris d'ardoise entre les neiges d'hiver. Parfois, de ma fenêtre, un cri, un vol inscrit au ciel comme un signe d'une mystérieuse écriture, m'avertissaient : il faudrait faire un tour à la rivière.

Un jour, on décida de la corriger. Elle avait emporté pour mille francs de poireaux, on consacre un million à l'assagir sur un kilomètre, le dernier qui restait libre. On fourra de pauvres diables de chômeurs de tous métiers dans la boue, les pieds dans l'eau, car le travail élève l'homme, où l'empêche de s'abaisser, même s'il laisse chaque soir une bonne partie de sa paie au bistrot pour se réchauffer.

... Ainsi, pendant des mois, la rivière agonisa sous nos yeux et, la nuit, le teuf-teuf d'une pompe à moteur nous obsédait comme un rôle.

Robert Hainard

(« Nature et mécanisme », Ed. du Griffon, Neuchâtel).

Troglodyte.

Gros comme une noix, brun et chiné, la queue gaillardement relevée, vif comme une souris, il filait entre les branchages amassés par le courant, une chenille au bec.

Rossignol.

Le rossignol, dans l'acidité du feuillage neuf, le blanc de l'aubépine frais comme une joue d'enfant, le ciel lavé naïf comme un badigeon d'église, mettait son riche plumage roux, son embonpoint de ténor, ses filées à perdre le souffle, ses roulades durement frappées.

Tourterelle.

La tourterelle, la gorge replète, l'œil fardé, le vol claquant, cachait la claie de ramilles qui lui sert de nid dans un buisson étouffé de clématites.

Robert Hainard

(« Nature et mécanisme », Ed. du Griffon, Neuchâtel).

Vie du marais.

Dans le moindre bout de marais grouille une vie riche. Il est, même dans notre pays peu giboyeux, une partie d'un vaste domaine allant des toundras de Laponie aux chotts africains, un domaine dont les habitants ailés, deux fois par an, se déplacent presque tous. Nous touchons par là une nature encore vaste, bien que la nôtre soit très rétrécie. On y peut rencontrer à tout moment des créatures éminemment originales et

infiniment variées dans leurs formes et leurs couleurs, dans leurs cris flûtés ou aigres, toujours émouvants, qui parlent aux sens et au cœur de la richesse et de l'ampleur de la nature, et l'éternel étonnement dans lequel elle nous plonge. Aussi la lutte entre l'homme et la nature, entre l'exploitation et la contemplation, l'esprit de système et la variété, m'est-elle apparue d'abord dans l'opposition entre le marais et le champ de betteraves et mon premier ennemi a-t-il été le tuyau de ciment.

Robert Hainard (« Et la Nature ? »)

Héronnière.

Sur les branches des buissons de saules dont le pied baigne dans l'eau noire, les hérons sont perchés près de leurs nids de branchettes. Corps décharnés, vêtus de grandes plumes, ils sont secs et noueux comme les arbres à demi dépouillés de leur feuilles et blanchis de fientes. Hérons cendrés, hérons pourprés plus petits, plus minces, comme ratatinés et roussis par le soleil. Bihoreaux gris au gros œil couleur de cerise, posés sur deux pattes cagneuses aux doigts immenses, la tête entre les épaules, l'aigrette blanche pendant sur le dos noir. Les petits mènent grand vacarme ; cela sent fort l'oiseau et le poisson.

Qui les a vus ? Un vieil homme qui pousse son bateau entre les murs de roseaux pour aller relever quelque nasse, un vieil homme qui connaît toutes les voix du marais, qui se laisse baigner par cette vie, debout à l'arrière de son bateau...

Ceux qui ont vu les hérons, ce sont aussi des jeunes gens qui ont laissé pour un jour ou deux leurs livres ou leur apprentissage, qui toute la journée ont brassé les roseaux, de l'eau jusqu'au ventre, qui ont fait lever des essaims de canards, ont découvert des œufs de forme merveilleusement pure, enfouis dans le duvet et environnés d'eau. Qui se sont approchés furtivement des hérons farouches. Le soir, ivres d'envols, de plumages éclatants ou délicatement tissés de tons discrets, du regard perçant d'étranges yeux de pierre. Toute la semaine, ils ne pensent qu'à cela. Le soir, ils fouilleront des livres, ils rêveront de sauvages étendues d'eau, de roseaux et de soleil, peuplées de bizarres créatures. Ils enverront leurs notes à une revue ornithologique, compulseront fièvreusement les notes des collègues. Ils se croiront peut-être des savants, mais c'est mieux que cela. Ils ont redécouvert le monde, ils ont retrouvé une richesse dont l'appétit est inscrit dans leur sang.

Robert Hainard (« Et la Nature » ?)

L'étang de mon village.

Qu'ils sont délicieux, ces souvenirs d'autrefois, et avec quel bonheur on s'y replonge au soir de la vie, alors que le destin vous a tour à tour brisé et ravi ! Pourquoi chercher l'âge d'or dans l'avenir ? Ne serait-il point dans le passé ? Que de belles heures nous avons vécues, alors que nous étions enfants, au bord de cet étang merveilleux, qui n'était, bien sûr, qu'une mare, mais qui nous paraissait un univers. C'est là qu'en nous jouant nous apprenions notre histoire naturelle, plus belle, plus vivante que dans les livres. Dès le printemps, les chapelets d'œufs de grenouilles, masses gluantes, nous promettaient une foule de têtards, mouvantes

virgules sombres qui devaient grandir, pousser leur pattes en perdant leurs queues, puis sautiller dans la vase parmi les joncs ; les tritons au ventre orange qui venaient se suspendre par les narines à la surface de l'eau ; les « demoiselles » vertes, bleues, violettes, dont le vol rapide et inattendu nous ravissait d'aise ; et tant d'autres bêtes mystérieuses dont nous n'apprîmes les noms que bien plus tard, les gyrins brillants qui roulaient sur l'onde comme des boules de vif argent ; les dytiques au corps plat, d'un vert sombre bordé de jaune, qui s'enfonçaient dans la profondeur ; les araignées d'eau, les gerris bossus qui se croisaient comme des patineurs sur la glace ; la ranâtre allongée qui paraît un rameau coudé en son milieu, et les notonectes aux longues rames ? les venimeuses naucores qui nous piquaient aussi fort que des guêpes, et ces larves un peu effrayantes et voraces qui se déplaçaient avec lenteur à travers le fouillis des herbes aquatiques, et dont nous ne savions pas alors qu'elles devaient se transformer en brillantes libellules.

Ce fut un beau temps pour nous autres petits campagnards ; nous n'avions d'yeux que pour ces ravissantes choses ; et nous pouvions aussi jouer aux sauvages dans les buissons qui entouraient ce domaine enchanté.

Ch. Duc

(« Protection de la Nature », 1942)

Bon conseil.

Un pharmacien, excellent botaniste, quelque part en Suisse romande, après avoir lutté pendant trente ans par tous les moyens pour protéger une espèce rare cantonnée dans la région, finit par reconnaître que le procédé le meilleur était celui qui tient en un mot : Silence.

Naturalistes, mes amis, quand vous trouverez un beau jardin fleuri d'orchidées, de lis ou d'anémones, rappelez-vous ces vers délicats :

*Ne parle pas de ton bonheur,
N'en parle pas, même à voix basse...*

Ch. Duc

(« Protection de la Nature »)

La montée des herbes.

A l'avril, le soleil tire la chevelure du marais du fond de l'eau et fait monter vers lui la prière des herbes. Le nénuphar n'est, la plupart du temps, qu'une silhouette sombre et verte qui se hisse à mi-chemin du grand fond. Dès qu'une feuille parvient à la surface, elle s'applique sur le marais en dépit du vent qui sans cesse la moleste et, parfois, la rebrousse, parfois la soufflette ou parfois la roule en cornet.

Les herbes secondaires en font autant ; les tigrées, les chinées, les dentelées, les festonnées. Des écumes naissent sur l'eau dormante et la brise les ramène d'un bord à l'autre avec mille débris végétaux. En certains lieux, la crasse superficielle du marais est si épaisse qu'elle forme une peau jaune et lourde, plissée comme l'épiderme du rhinocéros.

Joncs et roseaux naissent à leur tour avec leurs bataillons de petites lances. Les feuilles se défripent dans les arbres et le marais n'est qu'unanime de fraîcheur.

Une odeur de vase, puissante et sourde, investit le marécage et, comme aux premiers âges du monde, la terre est en proie à ses parfums.

Georges Barbarin

(« La vie agitée des eaux dormantes », Stock. Paris)

Marais sonores.

La grenouille est véritablement la voix du marais. Sans elle les eaux dormantes ne toucheraient pas nos oreilles et demeureraient un décor visuel. Qu'une grenouille chante, n'importe où, et il n'y a qu'à fermer les yeux et notre imagination ressuscite le marécage. La vision intérieure s'allie à l'hallucination olfactive et tout ce que nous avons vu, senti et touché, se reconstitue dans le paysage auditif.

Le premier coassement du matin est timide comme un aveu. Il hésite avant de s'élever de la surface des eaux muettes. Il est balbutiant, fragmentaire, avec des syncope et des rémissions.

Les hymnes ou les lamentations collectifs ont lieu parfois dans le cours de la journée, mais les chorales mystiques sont réservées à la nuit. Il est telles aubades à la lune qui ont le caractère de cérémonies canaques, avec des rythmes incantatoires nés des traditions du marais.

La race entière y prend part. La moindre grenouille s'y emploie. Le chant se scande, se précipite, et la fièvre vocale gagne tout le marais. A partir de ce moment, la fièvre individuelle ne se distingue plus. Chaque exécutant est fondu dans un ensemble frénétique dont l'intensité vous frappe sur les nerfs. De minute en minute, la tempête orale se troue d'accalmies, après quoi le chœur reprend pour s'exaspérer de nouveau. Et cela dure infatigablement et c'est le cri même de la terre, qui s'élève des demeures de boue jusqu'aux étoiles du ciel.

Georges Barbarin

(« La vie des eaux dormantes », Stock)

SECTION ECHALLENS - GYMNASTIQUE

La prochaine leçon aura lieu à Echallens, le 23 août 1955, à 16 heures.
Venez nombreux.

Chaque jour l'ivrogne use l'étoffe de sa vie, mais parce qu'il ne voit pas le trou, il ne croit pas à l'usure.

A. Martin,

Chef de l'enseignement primaire.

* * *

Un peuple qui se laisse gagner par les boissons fortes et l'alcoolisme attaque sa propre substance et mine sa force vitale.

Général Guisan.

BIBLIOGRAPHIE

La santé de l'enfant, par Elise Freinet. Edition de l'Ecole moderne, Cannes, 2e édition.

Un des aspects les plus sympathiques de la pédagogie de Freinet est de considérer la totalité des problèmes qui concernent l'éducation des enfants et, par conséquent, d'élargir considérablement les préoccupations des éducateurs. L'ouvrage que Mme Freinet réédite, aujourd'hui, en est un bel exemple. Alors que d'ordinaire on ne se préoccupe de la santé de l'enfant que lorsqu'il y a crise plus ou moins grave, oubliant le précepte que prévenir vaut mieux que guérir, Mme Freinet offre au parents comme aux éducateurs, du reste, un exposé précis, documenté, sur les moyens les plus propres à conserver la santé par l'instauration d'un mode de vie compatible avec nos besoins biologiques. Comment maintenir cet état de santé, comment éviter des erreurs d'hygiène dans le domaine de l'alimentation, de la respiration, de l'habillement, des conditions de la vie en général, c'est tout cela que Mme Freinet expose dans des pages d'une lecture fort attachante. Sans doute, sa position naturiste provoquera-t-il chez certains lecteurs des réactions. Mme Freinet ne croit pas à la vaccination; elle est plus proche de Raspail que de Pasteur. Même si l'on ne peut suivre jusqu'au bout ses propositions, il est certain que son exposé fait réfléchir. Il n'est que de penser à la controverse dont nos journaux se font les échos concernant la vaccination contre la tuberculose ou, tout récemment, la vaccination contre la poliomyélite pour se convaincre de l'intérêt qu'il y a à s'informer de ces problèmes afin que chacun, en connaissance de cause, prenne en ce qui le concerne et en ce qui concerne ses propres enfants toutes ses responsabilités. Mais ce n'est là qu'un aspect d'un livre; qui constitue un précieux vade-mecum d'hygiène familiale.

R. D.

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la **Chute du Rhin** ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 5 14 90.

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Classes de raccordement
aux différents degrés de

**l'Ecole
de Commerce**

Ecole Piotet

Pontaise 15
Telephone 24.14.27

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

**Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux**

**LE DÉPARTEMENT SOCIAL
ROMAND**

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la
Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22
(Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du
restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carre-
four Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du res-
taurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et
variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions



Kennebec-Lithinée

Eau de table de 1^{er} ordre

** Digestive **



APÉRITIF
DIABLERETS

AUX PLANTES DES ALPES

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

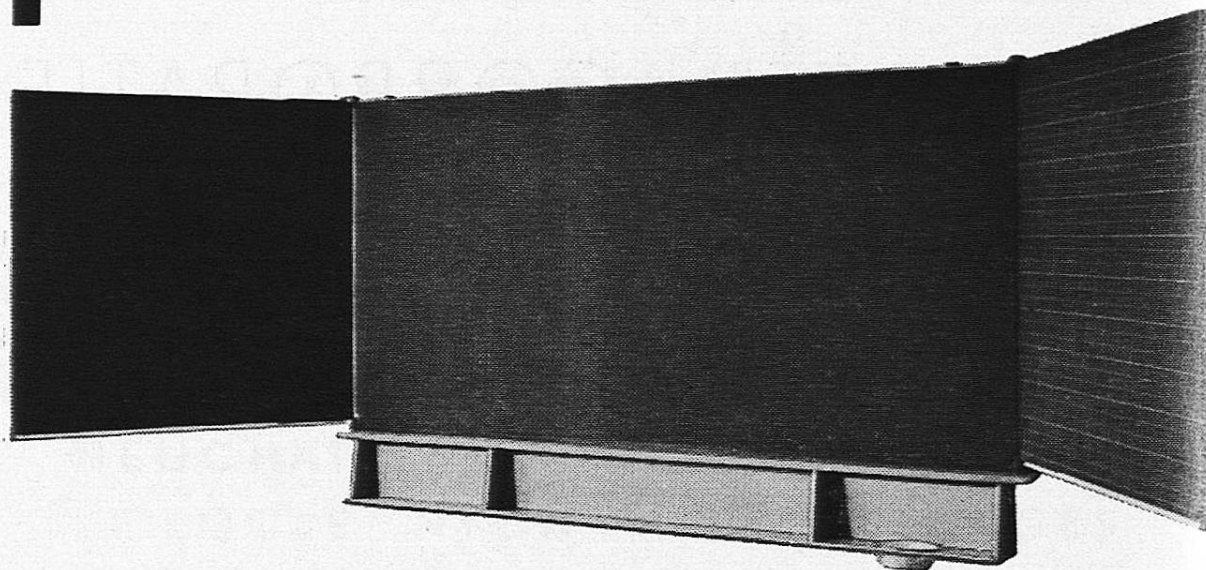
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Les tableaux verts **palor-**



**sont un
bienfait pour
les yeux**

Les tableaux PALOR, brevet $\oplus$, décalables (en bande, à volet ou à 4-8 feuillets pivotants), sont tous livrables en vert-palor ou gris-ardoise.

Les tableaux PALOR sont munis d'une couche durable «Eternit» qui les rend inrayables et résistants à l'eau. La surface d'écriture est matte, sans reverbération, facile à nettoyer et à séchage rapide.

Demandez renseignements et prospectus à

PALOR S.A. Niederurnen

**ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania
LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 230512



Votre fleuriste

G. ET AZ

Lausanne

PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Vevey
34, rue du Simplon

LAUSANNE
7, rue Centrale

Renens
21, rue de Lausanne

12 correspondants locaux dans le canton

Livrets d'épargne
nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain



Demandez
prix courant
à

NIDECKER
ROLLE

Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67



Kenriez-Lilhinée
Eau de table de 1^{er} ordre
** Digestive **